



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

montées de l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 1431

[Texte de la question](#)

MONTÉE DE L'ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster, pour le groupe Les Républicains.

Mme Brigitte Kuster. Monsieur le Premier ministre, vous l'avez annoncé vous-même la semaine dernière, le nombre d'actes antisémites a augmenté de 69 % au cours des neuf premiers mois de l'année. Pour marquer les consciences face à la gravité de la situation, vous avez même été jusqu'à faire référence à l'effroyable nuit de cristal, survenue en Allemagne, il y a quatre-vingts ans. C'est dire si, toute proportion gardée, la France n'en a pas fini avec l'antisémitisme.

Mais de quel antisémitisme parlons-nous, monsieur le Premier ministre ? Vous ne le dites jamais. C'est comme si, derrière les statistiques, il n'y avait ni coupable, ni criminel.

Bien sûr, toutes les formes d'antisémitisme sont à combattre sans relâche, celle des groupuscules néofascistes comme celle, plus sournoise, de certains militants pro-boycott. (M. Meyer Habib applaudit.) Mais ces mouvements sont-ils la cause principale de l'explosion de haine que nous connaissons actuellement ? Le doute est permis.

À l'inverse, il existe une forme d'antisémitisme qui procède d'un véritable système, qui agit à visage découvert et dont la dangerosité n'est plus à prouver. Cet antisémitisme tue : Mireille Knoll, Sarah Halimi et tant d'autres. Il chasse des familles de quartiers où elles vivaient depuis des générations et refuse, voire interdit, l'enseignement de la Shoah à l'école.

Cet antisémitisme a un nom, monsieur le Premier ministre : islamisme ! Et ce nom, jamais vous ne le prononcez ! (M. Meyer Habib applaudit.) Monsieur le Premier ministre, n'ajoutez pas au désarroi des juifs de France et reconnaissez que la flambée de l'antisémitisme résulte d'abord de la montée de l'islamisme.

Aussi, dans ce contexte, croyez-vous que les mesures que vous avez annoncées suffiront à combattre le fascisme islamiste ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Madame la députée, l'antisémitisme n'a ni frontière, ni discernement et n'appartient à personne, mais il frappe. Il frappe très violemment à travers les attentats, et nous avons évoqué, il y a quelques jours à peine, les conséquences dramatiques de l'attentat de Pittsburgh.

Vous avez évoqué ces personnes, victimes, dans leur quotidien, de ces actes antisémites, ainsi que ces deux

femmes, mortes de l'antisémitisme. Ce sujet doit évidemment tous nous mobiliser, et personne ici n'oublie les attentats, les assassinats, les violences, pas plus que l'antisémitisme du quotidien.

Il a de nombreuses sources, que nous connaissons. L'islamisme radical en est une, madame la députée. Mais elle n'est hélas pas la seule. Le populisme, l'extrême-droite et la banalisation du discours antisémite sur les réseaux sociaux contribuent à ce vent mauvais qui souffle sur la France.

Hier, avec la garde des sceaux et la secrétaire d'État en charge de la lutte contre les discriminations, nous avons reçu la communauté juive. Non pas pour lui proposer un énième plan, parce qu'il ne serait qu'une réaction attendue, mais pour tous nous rassembler, quelles que soient nos opinions politiques, dans ce combat majeur.

Celui-ci doit nous mobiliser tous les jours. Nous avons mis en place des outils de combat, comme la pré-plainte en ligne et la lutte contre la diffusion de messages antisémites sur les réseaux sociaux. Nous voulons intervenir systématiquement pour retirer ces messages et, pour ce faire, nous avons doublé les effectifs de la plateforme PHAROS, qui lutte contre ce phénomène.

Plus globalement, des expérimentations sont conduites à Marseille pour former l'ensemble des femmes et des hommes qui reçoivent les plaintes. Il faut d'ailleurs libérer la plainte,...

M. Claude Goasguen. Et changer sa nature !

M. Christophe Castaner, ministre. ...parce qu'aucun fait ne doit être impuni. Il faut donc systématiser le recours à la plainte.

Tous ensemble, nous devons nous retrouver pour qu'à chaque acte antisémite, quel que soit son niveau de gravité, nous soyons tous mobilisés pour le sanctionner. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1431

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2018](#)